



Rfestitution caution bail commerciale

Par **sanna michel**, le **17/10/2017** à **05:31**

Bonjour à tous

Je suis un particulier le 25/05/2017 j'ai signer un bail commerciale pour crée une activité de gardiennage de bateau et versé a la SCI seynemes une caution de 5670 € correspondant a 2 mois de loyers

a la signature du bail le bailleur avait 1 mois pour faire nettoyer son terrain le 25 JUILLET LE BAILLEUR N'ARRIVE PAS A FAIRE EVACUE SON TERRAIN le 9 aout on décide avec le bailleur d'arrêter le bail il me demande 2 mois pour me restitué la caution, on est le 17 octobres il veut me rendre la caution mais en me retenant 6 mois d'indemnité d'immobilisation (6x400 €)je n'ai pas pu accéder au terrain a aujourd'hui le terrain n'est toujours pas désencombré

Comment contraindre le bailleur a me restitué la caution

Merci